

## Un nouveau projet du CEH

### La création d'un Dictionnaire du Jura sur internet

La Société jurassienne d'Émulation et son Cercle d'études historiques lancent un ambitieux projet de Dictionnaire du Jura (canton du Jura, Jura bernois et Laufoinmois) sur internet. Véritable *banque de données interactive*, ce dictionnaire (DIJU) s'adresse à un public aussi large que possible, tant aux professionnels de la culture (chercheurs, journalistes, enseignants, etc.) qu'aux amateurs, curieux ou observateurs ponctuels du champ culturel jurassien.

Ses *objectifs* sont de stimuler la recherche et de favoriser les activités culturelles dans le Jura et le Jura bernois, en fournissant à chaque intéressé-e un outil de travail performant, rapidement accessible et en constant développement. L'utilisation du média internet comme support technique doit en effet permettre aux internautes de proposer de nouvelles notices à ajouter. Il s'agit là de la principale originalité du projet.

Ainsi, le DIJU espère devenir l'une des *références* privilégiées pour toutes celles et ceux qui cherchent des réponses rapides et synthétiques aux questions qu'ils/elles se posent par rapport aux réalités jurassiennes, passées ou présentes. Il devrait également représenter à terme un outil de communication et d'échange de savoirs particulièrement utile pour ses différents utilisateurs, qui auront ainsi la possibilité de se mettre en contact direct par son intermédiaire.

### Que trouvera-t-on dans le Dictionnaire du Jura ?

Le DIJU regroupera trois types de notices, relatives à des personnes, à des lieux et à des thèmes en rapport plus ou moins direct avec le Jura.

### Notices biographiques

Le DIJU vise à rassembler des notices relatives aux Jurasiennes et Juraissiens qui ont joué un rôle important au niveau local, cantonal, national et international dans les domaines les plus variés (politique, économie, culture, etc.). On trouvera donc aussi bien les personnalités les plus célèbres (princes-évêques, écrivains, industriels, hommes politiques, etc.) que celles moins connues (instituteurs, syndicalistes, fonctionnaires, maires, etc.) dans le but d'offrir un panel aussi large que possible de celles et ceux « qui ont fait le Jura ».

Au niveau du contenu, les notices biographiques se limiteront à un maximum d'une page A4 (soit env. 2'000 signes) et présenteront des données factuelles objectives se rapportant à la personne en question. Elles sont formées de cinq rubriques :

- *titre* : nom et prénom de la personne en question ;
- *corps de texte* : dates de naissance et de décès ; parents, époux/-se, enfants et autres liens familiaux ; carrière professionnelle et extra-professionnelle. Il est prévu à terme de mettre des liens hypertexte afin de renvoyer à d'autres notices ;
- *auteur et date* : prénom et nom du rédacteur de la notice ; date de rédaction de l'article ;
- *sources et références* : maximum cinq références archivistiques et bibliographiques ;
- *renvois* : adresses de pages internet extérieures au DIJU relatives à la notice où il est possible d'obtenir des informations complémentaires (notamment des images).

Exemple :

**Tièche Edouard**  
Né et décédé à Bévillard (1843-1883). Fils de pasteur, commis à la fabrique de Reconvilier, maître de français à Berne (1868) et traducteur au Département fédéral du commerce et de l'agriculture (1877).  
Poète, il est l'auteur d'un seul ouvrage, *Soirées d'hiver*.  
*Pierre-Yves Donzé, 31.10.03*

Sources et références :

- *Les Soirées d'hiver*, Paris, Librairie Sandoz & Fischbacher, 1877.
- Pierre-Olivier Walzer (dir.), *Anthologie jurassienne*, vol. 1, Porrentruy, Société jurassienne d'Émulation, 1964, pp. 154-161.

### Notices géographiques

Il s'agit de notices en rapport plus ou moins direct avec le Jura. On trouvera bien évidemment les diverses communes mais aussi des endroits moins connus comme des lieux-dits ou des villages disparus (par exemple Planey, vers St-Brais), etc.

Au niveau du contenu, les notices géographiques se limiteront aussi à un maximum d'une page A4 (soit env. 2'000 signes) et présenteront des données factuelles objectives se rapportant au lieu en question. Elles sont formées de cinq rubriques :

- *titre* : nom du lieu en question ;
- *corps de texte* : données topographiques, historiques, économiques et démographiques. Il est prévu à terme de mettre des liens hypertexte afin de renvoyer à d'autres notices ;
- *auteur* : prénom et nom du rédacteur de la notice ;
- *sources et références* : maximum cinq références archivistiques et bibliographiques ;
- *renvois* : adresses de pages internet extérieures au DIJU relatives à la notice où il est possible d'obtenir des informations complémentaires (notamment des images).

Exemple :

**Seleute**  
Commune du district de Porrentruy, 651 m. d'altitude, 85 habitants en 1987. Hameau situé à 3 km à l'ouest de St-Ursanne au-dessus de la rive droite du Doubs. La première mention de cette communauté remonte à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (Celute 1180). Le village est essentiellement agricole (67% de la population active dans le secteur primaire en 1980). Sa population était de 130 habitants en 1818, 148 en 1850, 119 en 1910, 118 en 1950 et 80 en 1980.  
*Pierre-Yves Donzé, 31.10.03*

Sources et références :

- Bernard Prongué (dir.), *Le Jura de A à Z*, Porrentruy, Office du patrimoine historique, 1991, pp. 190-191.

Renvois : [www.seleute.ch](http://www.seleute.ch)

### Notices thématiques

Il s'agit de notices relatives à des thèmes ou des objets en rapport plus ou moins direct avec le Jura. On trouvera aussi bien des noms d'institutions et d'associations (Evêché de Bâle, Société jurassienne d'Émulation, Musée de la radio, etc.) que des phénomènes généraux (sport, horlogerie, etc.) ou des objets typiquement jurassiens (sentinelle des Rangiers, bière des Franches-Montagnes, etc.).

Au niveau du contenu, les notices thématiques se limiteront à un maximum de deux pages A4 (soit env. 4'000 signes). Elles sont formées de cinq rubriques :

- *titre* : nom du thème ;
- *corps de texte* : description du phénomène ;
- *auteur* : prénom et nom du rédacteur de la notice ;
- *sources et références* : maximum cinq références archivistiques et bibliographiques ;
- *renvois* : adresses de pages internet extérieures au DIJU relatives à la notice où il est possible d'obtenir des informations complémentaires (notamment des images).

Exemple :

#### Chemins de fer

Le rattachement du Jura au réseau ferroviaire national et international s'avère dès le milieu des années 1850 une nécessité économique pour le commerce et l'industrie régionale.

*Pierre-Yves Donzé, 31.10.03*

Sources et références :

- *Nouvelle histoire du Jura*, Porrentruy, Société jurassienne d'Émulation, 1984, pp. 229s.

Renvoi : [www.cheminsdeferdujura.ch](http://www.cheminsdeferdujura.ch)

### Fonctionnement du Dictionnaire du Jura

Plusieurs possibilités s'offrent aux internautes : le support internet permet en effet aussi bien de chercher un article que d'en proposer de nouveaux.

*Consultation d'un article*

Le DIJU peut être consulté comme un dictionnaire traditionnel, c'est-à-dire par ordre alphabétique des notices.

Il est aussi possible de rechercher un article dont on ne connaît pas le titre en proposant un mot qui se trouve dans le texte. Par exemple, je peux chercher toutes les personnes qui ont été maires d'un village en faisant une recherche avec le mot *maire*.

### Proposition d'un article

Les internautes peuvent aussi proposer des notices biographiques et géographiques. Il s'agira alors de remplir les cinq rubriques de chaque article, ainsi que d'autres relatives à l'auteur (adresse postale et e-mail, non publiées sur le site).

Après relecture de la notice, les administrateurs du DIJU la mettront en ligne. En cas de problème, ils contacteront l'auteur. Une fois rendus publics sur le DIJU, les articles et leur contenu demeurent sous la responsabilité de leurs auteurs.

### Conclusion : un projet fédérateur

Lancé et patronné par la Société jurassienne d'Émulation et son Cercle d'études historiques, le DIJU se veut un instrument qui puisse rassembler les divers acteurs – institutionnels ou individuels – engagés sur la scène culturelle et sociale jurassienne. Le Cercle d'études historiques a pour tâche la coordination du projet entre les divers partenaires. Grâce à la mise en commun d'un nombre de ressources aussi grand que possible, le DIJU devrait voir le jour à la fin de l'année 2004 avec plus de 2'000 notices. N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos commentaires, propositions, critiques, etc. et à nous rejoindre dans l'aventure du DIJU.

Pour le CEH : Pierre-Yves Donzé

## Le Dictionnaire historique de la Suisse : une aventure lexicographique

Dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle circula l'idée de renouveler le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, bien connu sous le nom de DHBS, édité de 1921 à 1934 par Victor Attinger. Quelques tentatives restèrent sans suite et il fallut attendre les années 1980 pour que le projet qui allait aboutir à la réalisation du *Dictionnaire historique de la Suisse* voie le jour. Soutenu par des parlementaires, le projet, élaboré de 1985 à 1987 par le groupe de travail mandaté par l'Académie suisse des sciences humaines, fut accepté en 1987 par le Conseil fédéral et les Chambres, qui lui octroyèrent un premier crédit en vertu de la loi sur la recherche.

L'ultime étape fut la création en 1988 de la Fondation Dictionnaire historique de la Suisse. Sa mission : publier en allemand, français et italien un ouvrage accessible à un large public, traitant de l'histoire du territoire formant aujourd'hui la Suisse, de la préhistoire à nos jours. Avec la mise sur pied de la rédaction centrale à Berne (la rédaction italienne devait s'installer à Bellinzona peu après), l'aventure pouvait commencer.